ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par lesdites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi; de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 64 sur le plan original de Hurstville dressé par B Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit, sur un plan et certificat d'arpentage fait par S. G. De l'Isle voyer le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, ils sont contigus, et ont d'après le dit devis les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les suivantes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No sept de cent deux pieds sept pouces et quatre lignes; le lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six de cent deux pieds, sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquièmes de pouces de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

Thomas P. Robinson vs Andrew H. Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,281—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié du lot No 19, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 128 borné par l'avenue Pacifique, la rue Elmire, la rue Market maintenant avenue Opelousas, et la rue Jackson, maintenant avenue Slidell, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-quatre pieds de profondeur plus ou moins; acquis le 10 mai 1887, enregistré Bas C. O. B. 127, folio 444.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Wm J. Hennessey, avocat pour le plaignant.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connué comme les Nos 1716 et 1718 rue Union, entre les rues Prosper et Solidelle.

Third District Building Association vs Mme Catherine Oberling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,392—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 52, et mesurant vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Union sur cent vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
8 juil—8 9 14 22 28—août 4 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. A. Pollock Liquidating Commissioner Bank of North America, vs Mme Veuve Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,202—En vertu d'un writ de fieri facias contre Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans la succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la propriété, qui composait autrefois ladite succession, tout argent et propriété mobilière et spécialement dans le stock de marchandises et meubles de maison, effets et stocks dans la possession et entre les mains de Mme Alice Hodgins, veuve survivante de John S. Hodgins; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White (maintenant Bassin), Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato, et désigné par le No neuf de l'ilet 225 sur le plan de R. T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de cent deux pieds, onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt John S. Hodgins acquit durant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre lui et sa dite veuve, Mme Alice Hodgins, par achat de Mme Kate Sanders, (née Dooley) femme d'Arthur Bertiah Sanders, par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire le 5 mars 1881, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 114, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
16 juin—16 17 23 30—juil 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise.

Connue comme No 3505, rue Carondelet.

Mme John Gauche vs Mme Laura N. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,833—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 428, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante six pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois pouces et deux lignes en largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Delachaise et cent quarante sept pieds, neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine, ladite propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de ladite propriété annexé à un acte de vente passé pardevant W. T. Latham, notaire, le 26 mars 1863; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick, avocat pour la plaignante.
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier District.

Etant la bâtisse ardoisée à deux étages en briques,

Connue comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph.

Mme Frances E. Patton vs Mme Georgia J. Muncy.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant, mesure anglaise, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Mercer W. Patton, avocat pour la plaignante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignante d'annoncer que la plaignante acceptera jusqu'au son montant de son jugement (de $3,300 avec 8 0|0 de 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.
23 juin—23 24 30—juillet 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 620 et 624, rue Ste-Marie, entre les rues St-Thomas et Chippewa.

Canal Bank vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,465—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés se trouvant et étant dans le Faubourg Nuns, Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 35 maintenant ilet No 68 borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St Thomas, St André et Chippewa. Un desdits lots est désigné par le No vingt sept, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre de plans No deux de William Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant trente-deux pieds de face sur ladite rue Ste-Marie sur cent vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et l'autre lot est désigné par le No vingt-huit sur un plan dressé par C A. Hedin, ingénieur civil le 17me jour de décembre 1851, et déposé en l'étude de H B. Cenas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente-cinq pieds, huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Connue comme le No 815 rue Salcedo, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

A. L. Bisocchi et al., liquidateurs, etc. vs Charles Jenkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Dumaine, Lopez et Ste Anne désigné par la lettre "A," sur un croquis annexé à un acte d'achat par la Italo-American Homestead Association, daté le 14 juin 1893 et mesurant, d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
U. Marinoni, Jr., et H. S. Suthon, avocats pour les plaignants.
10 juin—10 11 16 23 30—juil 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Sixième District-

I. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth.
II. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Ferdinand et Elizabeth.
III. Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Pine, Broadway et Ferdinand.
IV. Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut.
V. Une partie d'un carré d'ilet borné par les rues Foucher (maintenant Magazine), Broadway, Front et Pine.
VI. Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut.
VII. Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance et State et la ligne de Hurstville.
VIII. Un lot de terre dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne.

La bâtisse connue comme le No 1725 rue Delachaise.

Avec toutes les améliorations qui peuvent se trouver sur les propriétés ci-dessus.

Dans l'affaire de
Henry Ash vs Samuel J. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,445—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs. No 840 rue Commune. entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; ledit ilet est désigné par le No 24 de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth, et mesurant Trois cents pieds de face sur chacune desdites rues Lowerline et Pine et Deux cent quarante pieds de face sur chacune desdites rues Market et Elizabeth.

2° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 25 de Greenville, borné par les rues Lower Line, Pine, Ferdinand et Elisabeth, et mesurant trois cents pieds de face à chacune des dites rues Lower Line et Pine et deux cent quarante pieds de face à chacune des dites rues Ferdinand et Elizabeth.

3° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 26 de Greenville, désignés par les Nos 7, 9, 16, 17 et 18, lesquels dits lots Nos 7 et 9 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Elisabeth sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot No 9 formant l'encoignure des rues Elizabeth et Pine et les lots Nos 16, 17 et 18 mesurant chacun Trente pieds de face à la rue Broadway sur Cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand

4° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 27 de Greenville, bornés par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut, désignés par les Nos 18, 19 et 20, et lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

5° Tout ce qui reste de l'ilet original No 13 de Greenville, borné par les rues Foucher (maintenant Magasine), Broadway, Front et Pine, laquelle portion restante dudit ilet mesurant deux cent-quarante pieds de face à la rue Magasine, cent quatre vingt-douze pieds de face à la rue Broadway, de là cent cinq pieds plus ou moins, le long de la base de la nouvelle levée, de là le long du chemin public à la rue Pine, de là vingt trois pieds pas de pouces et quatre lignes de face à la rue Pine.

6° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans l'ilet No 37 de Greenville bornés par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, lesdits lots étant désignés par les Nos 6. 7, 8 et 9, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Oliver sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut.

7° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 13 de Bloomingdale, bornés par les rues Magasine, Constance, State et la ligne de Hurstville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues State et Constance. Le lot No 14 formant l'encoignure des rues State et Magasine.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 427 (autrefois No 23 du Faubourg Plaisance) borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne. désigné comme lot No 18 et mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par ladite Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Samuel J. Hart, comme seuls et uniques testamentaires et héritiers institués et légataires universels du défunt Judah Hart comme il appert par jugement de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire de la succession de Judah Hart No 55,733 du docket de ladite Cour et enregistré dans le livre du bureau des transfers — Folio —

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. M. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 10 16 23 30 —juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terrain de valeur dans le Sixième District.

Faisant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et Long.

Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vaught, vs Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,478 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément nommée Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, laquelle est numérotée 92 sur le plan original dudit Faubourg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur la rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Soniat et Breslau, et mesurant cent pieds de face à la rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au travers à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent pieds et étant borné sur le côté vers la rue Breslau par la propriété transférée à A. F. Allison, le 9ème jour de mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Denègre, Blair & Denègre, avocat pour la plaignante
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,
Nos 515 et 517 rue Première, entre les rues Rousseau et St Thomas.

COTTAGE SIMPLE,
Avec Ecurie, rue Quatrième, entre les rues Chippewa et Annonciation.

L'Encoignure des rues Newton et Quatrième, dans la Paroisse Jefferson, Gretna, Louisiane.

Succession de Mme Rosa Demuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,268. — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le Numéro Quatorze sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H B. Cenas ancien notaire en cette ville et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit Frank Denarth pendant la communauté d'acquêts et de gains existant entre lui et ladite défunte, de la Fidelity Building and Loan Association par acte passé pardevant Théo. Cotonio, un notaire en cette ville, le 24 avril 1895, enregistré dans le bureau des transferts, livre 157, folio 346.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Soraparu, Rousseau et Fulton, maintenant St Thomas, mesurant vingt neuf pied (29) cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles également acquis par ledit Frank Denarth d'après le dit acte passé pardevant Theo Cotonio, notaire, le 24 avril 1895.

3° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mechanickham, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, et désigné comme lot numéro cinq (5) de l'ilet No onze (11) borné par les rues Troisième, Quatrième Lavoisier et Newton, d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1842 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, ledit lot formant l'encoignure des rues Newton et Quatrième et mesurant cinquante pieds (50) de face à la rue Quatrième, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces de profondeur et façade à la rue Newton, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro quatre, et cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond; étant la même propriété qui fut acquise par Frank Denarth par achat de la succession de Joseph Heckelberger. No 76 du docket de la 21me Cour Judiciaire de District dans et pour la paroisse de Jefferson, Louisiane, d'après acte passé pardevant ——— notaire, le 17me jour d'avril 1898. Ledit acte étant enregistré dans le bureau des transferts de Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts V, folio 207.

Conditions—Comptant: Acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour her la vente.

Avis—La première et la deuxième propriétés décrites seront vendues ensemble.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
Edgar M. Cahn, avocat
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Une formant l'encoignure des rues Perrier et Cadix, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Valence et Colisée,

Et l'autre dans le même ilet, faisant face à la rue Perrier.

Mme Mary Amelia Rousseel, veuve de Wm Devlin vs L. J. Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,661—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Colisée (autrefois Plaquemines) et Perrier, lequel est désigné par l'ilet No 46, sur un plan d'Ouest Bouligny, fait par C. F. Zimple, voyer, le 18me jour de mars 1834 et déposé pour références en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel dit morceau ou portion de terre forme l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Cadix.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, laquelle dite portion de terre commence à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

PAR LE CONSTABLE.

Pontchartrain Land Company, Limited, vs Martha Johnson.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,525—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans daté 16 juin 1899, j'ai saisi et le 31 juillet 1899, à midi, je vendrai à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. La moitié de l'ilet 342, 7me district de la Nlle Orléans, Lne., près la rue Cambronne, lequel ilet est borné par les rues Cambronne. Mobile (anciennement Dixième), Nelson et Dante (anciennement Madison). la moitié de l'ilet mesurant 150 pieds plus ou moins, sur la rue Mobile, ou Dixième, et la rue Nelson, et 300 pieds plus ou moins sur la rue Cambronne, traversant de Mobile à la rue Nelson. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication LEON MARTINY, Constable.
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

Succession de Matthew Swords.

COUR CIVILE DE DISTICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,010—Division D—Attendu que Timothy W. Desmond a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Swords décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
4 juil—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cottage Double Nos 1743 et 1745 avenue St Bernard, coin Roman.
Succession George Muller.

No 58,186—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899. par l'Honorable Fred D King. juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45. mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansarde; ayant une galerie de devant au premier étage; pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. et les droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dessiné par Bourgerol, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne. 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double. retiré, contenant, de chaque côté, galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trottoirs, allée de côté et cour pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre N sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1868. et mesurant, en mesure américaine, d'après cela, 22 pieds 1 pouce de face sur la rue Barracks, 58 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds et 4 pouces de profondeur sur l'autre côté, et 22 pieds et 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 825 rue Barracks, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, le même étant connu comme le lot No 20 dans l'ilet No 80 du plan de la ville.

Les améliorations comprennent, une résidence à deux étages avec toit ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc, dans la cour; trottoir, allée, et cour pavés, gaz partout, murs bien tapissés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Orléans et Prosper, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875 attaché à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875, désignés comme lots Nos 10 et 11, lesdits lots de terre mesurant comme suit: Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10, 18 pieds 6 pouces de largeur dans le fond; lot No 10 mesurant 34 pieds de face sur l'avenue St Bernard. 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 9, 100 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 11, et 18 pieds 7 pouces dans le fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes, dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprenant un cottage double à toit ardoisé, chaque côté, contenant trois chambres, dans les cours sont deux cuves et cuisine séparée.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans devant être représenté par privilège de vendeur en billets hypothécaires garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 6 0|0 par an à partir de la maturité au paiement, lesdits actes de vente et tous les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs pardevant André W Seguin, notaire. Les acquéreurs devant payer comptant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1899.

J. D Seguin, avocat.
2 juil—2 9 16 23 30 à date.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE

Résidence-Cottage

7710 RUE MAPLE,

SUR DEUX LOTS DE TERRE.

Succession d'Eugène Gaudinese

No 58,851—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, 27 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

La jolie résidence cottage simple en bois No 7710 rue Maple, dans le septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième) Hampson, Adams et Burdette, retirée de la banquette, sans une barrière en fer, contenant galerie, vestibule au centre, cinq chambres, chambre à bain, office, et hangar et citerne. Sur le côté il y a assez de terrain pour construire des améliorations additionnelles Le terrain se compose de lots dans l'ilet No 81, borné comme il est dit ci-dessus, désignés par les Nos 15 et 16, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maple sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, dans un joli voisinage s'améliorant, à deux ilets de l'avenue St Charles, et ayant une double ligne de chars électriques en face. Une aussi jolie demeure que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.
25 juin—25 27—juillet 2 9 16 23 27

AVIS AUX CRÉANCIERS

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et déboursés pour le mois de juin 1899, présenté par A. G. Ricks, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
6 juil—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Tout le Contenu de l'Etablissement et du Magasin de Tonnellerie,

No 521 rue Décatur et Nos 1909 et 1925, Promenade Carondelet, comprenant une grande quantité de douves de cypres, fonds de barils, cercles, bondes, chauffoirs et barils pour sucres, outils et instruments de tonnellerie, quincaillerie, Harnais. Meules à aiguiser, Toiles goudronnées, planches de cypres et beaucoup d'autres objets utiles et indispensables dans ce genre d'affaires aussi meubles de bureau, coffre fort en fer etc. Dans l'affaire de Charles Perrilliat, en faillite. No 42 Dans la Cour de District des Etats-Unis, pour le district Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur. Bureau No 727 rue Commune. En vertu d'un ordre de Hewes T. Gurley, arbitre, daté le 3 juillet 1899 dans l'affaire de Charles Perrilliat, en faillite, il sera vendu à l'enchère publique, LUNDI, le 17 juillet 1899, à 11 heures a. M, sur les lieux, 521 rue Décatur:

Tous les objets, outils et marchandises de tonnellerie et meubles de bureau, etc., qui s'y trouvent.

Et à 12 h. 30 P. M. le même jour,
Aux magasins Nos 1909 et 1925 Promenade Carondelet, une grande quantité de douves, barils et articles divers, matériel et marchandises appartenant aux affaires.
Conditions—Comptant.
5 juil—5 9 10 15 à date

John J. Castell.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession De Witt C. Kesler et Anna L. Hogan, sa femme.

No 58,044—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

Par John J. Castell, Encanteur. Bureau No 826 rue Commune.

SERA vendu à l'enchère publique MERCREDI le 26 juillet 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 717 rue Commune. En vertu et d'après un jugement rendu le 14 juin 1899, et signé le 20 juin 1899 par l'Honorable Cour Civile de District. Division C. l'Hon. John St-Paul juge, les choses ci-dessous à savoir:

La résidence à deux étages No 2818 rue Constance entre les rues Washington et Sixième, bornée par la rue Laurel, contenant salon double, salle à manger, corridor, six chambres à coucher, cuisine et dépendances séparées du corps de la maison.

Ce terrain mesure 30 pieds 2 pouces 8 lignes de face sur la rue Constance par 160 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles et est connu comme le lot No 12.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, le reste, s'il y en a, dans un ou deux ans, courant à 8 0|0 d'intérêt. Les taxes de 1899, seront payées par l'acheteur 10 0|0 déposés sont requis au moment de l'adjudication.

Timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur ainsi que l'acte de vente, devant être passé pardevant A. J. Cahil notaire.
25 juin—25—juil 2 9 16 23 26

AVIS AUX CREANCIERS.

P. Desmarès vs Moreaux-Wolbrette Shoe Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,178—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David Wolbrette, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte
Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 juil—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Beaulieu,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,991—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Candide Beaulieu, femme de James G. Kuffier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
7 juil—7 11 16

SOARDS'

1899 | Nouvelle-Orléans | 1899

CITY DIRECTORY.

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats-Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur.
606 Place Commerciale.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
21 fév—

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.
Succession de Jean Hountha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B. maintenant absent en congé, daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir.—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato, et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878 et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 23 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par les lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc. pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12 juil—12 19 26—août 2 9 16

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE
Avec un très grand terrain,
UN COTTAGE SIMPLE
No 4548 rue Nord Remparts près du Couvent des Ursulines,

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER. D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 juin 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts, et ayant quatre chambres et cuisine, grand étable, 2 puits, cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations, est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Communy, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 23 octobre 1883, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Craps) fermée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899: 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant B. T. Walsh, jr. notaire
25 juin—25—juil 2 9 16 23 à date

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI 20 JUILLET, à 10 heures A. M., à l'encoignure des rues Dauphine et Barthélemy—Meubles, Ustensiles de Cuisine, Cheval, Wagon, Chassis et Attirail pour jardin, etc.

En vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 juin et signé le 23 juin 1899 par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et als vs Jacob Schenck et als No 58,955 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu à la date ci-dessus donnée, les Effets Mobiliers contenus dans les lieux ci-dessus nommés, d'après inventaire enregistré. Conditions comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur,
Bureau, 629 rue Commune
9 juil—9 13 16 17 18 19 20

A widow sixty-eight years old, living in New York City, [illegible] which seemed to be caused by the liver. Up to [illegible] she had been treated by a number of physicians, [illegible] another stated that it was ordinary dyspepsia, [illegible] pronounced it biliary calculus, or gall stones, for which he treated her [illegible] At times the pains were so severe that hypodermic injections [illegible] The patient weighed 109 pounds; was completely run down, [illegible] Early in June a neighbor induced her to try Ripans Tabules. [illegible]